



**À :** Tous les membres  
**Date :** Le 27 juin 2019  
**Objet :** WGC - Action concertée

—  
Chers membres,

Hier, l'AQPM a reçu un soi-disant « avis d'action concertée » de la Writers Guild of Canada.

Cet avis a été transmis à l'AQPM après la tenue d'une seule rencontre de négociation et nous en comprenons que la WGC ne souhaite pas négocier une entente particulière avec les producteurs québécois et qu'elle désire plutôt vous imposer l'entente qu'elle a négociée avec le CMPA.

Conformément au mandat que nous avons reçu des membres il y a près de deux (2) ans, nous allons continuer de tenter de conclure avec la WGC une entente adaptée à la réalité particulière de la production anglophone au Québec (en sollicitant l'aide d'un médiateur), mais ce processus sera assurément long.

Dans l'intervalle, nous voulons donc faire le point avec vous sur les implications de « l'avis » de la WGC.

En résumé, l'avis signifie que, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, la WGC demandera à ses membres de refuser de signer des contrats d'engagement avec les producteurs membres de l'AQPM, sauf si les producteurs acceptent de signer des contrats conformes à l'entente conclue avec le CMPA.

Curieusement, cela signifie que, dorénavant, vous serez sur un pied d'égalité avec les producteurs du reste du Canada car vous pourrez « choisir » quand vous souhaitez appliquer l'entente CMPA (une capacité dont disposent les producteurs n'étant pas assujettis à la Loi sur le statut de l'artiste).

En effet, puisque l'entente entre la WGC et l'AQPM cessera d'avoir des effets à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, vous aurez, à compter de cette date, la possibilité de signer des contrats dits « maison », dont les termes pourront être entendus de gré à gré, avec l'ensemble des auteurs dont vous retenez les services aux fins d'une production de langue anglaise.

Sur une production où aucun auteur n'est membre de la WGC, la signature de contrats « maison » devrait ainsi être la norme.

Sur les productions « mixtes » (c.-à-d. les productions aux fins desquelles vous reprenez à la fois des membres et des non-membres) et sur celles comptant uniquement un (ou des) auteur(s) membre(s) de la WGC, il est possible que les membres refusent de signer un contrat « maison » et exigent un contrat « WGC » (c.-à-d. un contrat conclu selon l'entente du CMPA). Dans un tel cas, si vous ne désirez pas retenir les services d'un autre auteur, vous devrez adhérer à l'entente du CMPA (ce qui implique le paiement d'un frais d'administration au CMPA) et vous devrez vraisemblablement appliquer ladite entente à l'ensemble des auteurs œuvrant sur cette production (même ceux qui ne sont pas membres de la WGC).

Notez que les membres de la WGC conservent la faculté de ne pas suivre la directive de la WGC et peuvent donc signer des contrats « maison » s'ils le désirent. Cela nous amène à vous suggérer de toujours offrir un contrat « maison » avant d'envisager d'appliquer l'entente du CMPA et à n'appliquer l'entente du CMPA que si un membre de la WGC en fait la demande.

Par ailleurs, l'envoi de « l'avis » de la WGC ne signifie **pas** que les auteurs ayant déjà signé des contrats d'engagement avec vous peuvent refuser de les honorer; les contrats déjà conclus (et/ou ceux conclus avant le 1<sup>er</sup> juillet) doivent être honorés par les auteurs (un fait que la WGC elle-même reconnaît dans ses communications avec ses membres).

Nous verrons évidemment à vous tenir au courant des développements de cette situation sur une base régulière et nous vous invitons à communiquer avec nous à tout moment pour discuter des impacts, présents ou anticipés, que la démarche de la WGC a (ou peut) avoir sur vos projets.

L'équipe des relations de travail.

**Association québécoise de la production médiatique**

1470 rue Peel, Bureau 950, Tour A, Montréal (Québec) H3A 1T1  
514 397-8600

[aqpm.ca](http://aqpm.ca) | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)

The logo for the Association québécoise de la production médiatique (AQPM) features the letters 'AQPM' in a bold, sans-serif font. The letter 'Q' is stylized with a multi-colored circular graphic behind it, transitioning through shades of blue, green, and yellow.